

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL FORMATION INITIALE

Voie d'accès

☒ Formation continue

Éligible au CPF

☐ Oui

☒ Non

PUBLIC

- Personne souhaitant s'investir dans la sécurité en entreprise

PRÉ-REQUIS

- Aucun prérequis n'est nécessaire

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Entrée possible en fonction de la demande
- Effectif minimum de 4 personnes et 10 personnes maximum
- Inscription possible toute l'année selon le calendrier en cours

OBJECTIFS

- Intervenir face à une situation d'accident du travail
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise
- Acquérir les gestes de premiers secours adaptés à différentes situations
- Comprendre le rôle du SST dans l'organisation des secours et de la prévention

DURÉE

- 2 journées : 14h

TARIFS

- **Tarif inter** : 235€ net de taxe par personne
- **Tarif intra** : nous consulter

MÉTHODES & MOYENS MOBILISÉS

Cette formation est animée par un formateur expert certifié par l'INRS, et est proposée en présentiel.

Méthodes transmissives et interrogatives :

- Alternance de contenus théoriques et méthodologiques, échange d'expériences
- Cas pratiques et mises en situation
- Utilisation de matériel de secours : mannequins adulte/enfant/nourrisson, DAE, trousse de secours

Remise d'un support pédagogique en fin de formation.

Contact

FORMATION CONTINUE
fc.cciwf@campus120.cci.fr
05 49 37 44 68

Lieux de formation

Site de Poitiers
CCI de la Vienne - Campus 120
120 rue du Porteau
86000 Poitiers

Site de Montmorillon
Immeuble Eco espace
70 rue de la Concise
86500 Montmorillon

Site de Loudun
Espace formation
1 avenue de la Coopération
86200 Loudun



Taux de réussite en 2025

100 %



Taux de satisfaction en 2025

99 %



Nombre de formés en 2025

99

PROGRAMME & CONTENU

Jour 1 : Intervenir face à une situation d'accident

I- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours

- Chaîne des secours
- Responsabilités et limites d'intervention

II- Protéger de façon adaptée

- Identifier les dangers persistants
- Supprimer ou isoler le danger
- Protéger la victime et les témoins

III- Examiner la victime

- État de conscience
- Respiration
- Signes de détresse vitale

IV- Alerter ou faire alerter

- Contenu d'un message d'alerte efficace
- Choix du bon interlocuteur (SAMU, pompiers, etc.)

V- Secourir de manière appropriée

- Victime qui saigne abondamment
- Victime qui s'étouffe
- Victime inconsciente qui respire / ne respire pas

Jour 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels

VI- Situer son rôle dans l'organisation de la prévention

- Notions de danger, situation dangereuse, risque, dommage
- Acteurs de la prévention dans l'entreprise

VII- Caractériser les risques professionnels

- Observation d'une situation de travail
- Identification des risques potentiels

VIII- Participer à la maîtrise des risques

- Propositions d'actions de prévention
- Communication avec les acteurs de la prévention

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail est délivré aux participants ayant participé à la totalité de la formation et satisfait à l'ensemble des épreuves certificatives.

AUTRES INFORMATIONS

QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

- Le certificat SST est valable 24 mois. Avant la fin de cette période de validité, pour prolonger la validité du certificat de 24 mois, il est nécessaire de suivre et valider une session de maintien et d'actualisation de ses compétences SST. Article R4224-15 du Code du Travail



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos établissements sont engagés dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des centres de formation, en collaboration avec le Centre Ressource Formation Handicap. Pour connaître la faisabilité de votre projet de formation, contactez directement notre référent handicap :

referent-handicap@campus120.cci.fr

- Une expérience de +45ans dans la formation et un réseau riche de +1000 entreprises partenaires
- Un accompagnement dans vos recherches d'entreprises
- Des salles de cours équipées selon les spécialités : laboratoire, cuisine, restaurant, bar, boutique...
- Un site convivial de 6 hectares, avec parking, gymnase, hébergement, restauration

